

ses décisions du gouvernement, les résultats sont encore meilleurs. J'ai constaté par exemple, en parlant aux pêcheurs, qu'au départ, ils ne font jamais autre chose que de chercher une solution immédiate à leurs difficultés. Mais lorsqu'ils sont invités à discuter le sujet, dans la majorité des cas ils voient bien mieux que quiconque les causes profondes de leurs difficultés et acceptent aisément les recommandations qui d'ailleurs souvent viennent d'eux ou de leurs représentants.

Pour adopter ces méthodes, pour que les pêcheurs, les cultivateurs, les étudiants ou n'importe quel autre groupe de notre société se sentent « engagés » il faut qu'ils connaissent les faits. Mais c'est à nous qu'il incombe, nous, parlementaires, de trouver un moyen plus efficace d'alimenter un flot abondant de renseignements essentiels. Au cours des ans—et je n'en tiens aucun gouvernement ou parti particulièrement responsable—une épaisse muraille de secrets futiles a été érigée autour des travaux du gouvernement. Voici, selon moi, ce que nous avons fait: naguère à l'origine nous sommes partis de l'hypothèse que tout était secret et qu'il ne fallait révéler qu'un minimum de renseignements. Une formule très supérieure et plus démocratique consisterait certes à partir de l'hypothèse que tout est libre d'accès et qu'il ne convient de refuser des renseignements au grand public qu'en cas de nécessité, c'est-à-dire pour des raisons d'intérêt public ou de sécurité.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Commençons dès aujourd'hui.

L'hon. M. Jamieson: Pendant la session, le gouvernement se propose d'examiner toute la question de la politique d'information pour voir si nous pouvons trouver des moyens qui permettraient de répondre à certaines objections légitimes que soulèvent actuellement les honorables vis-à-vis et les membres du grand public, en supprimant les restrictions nécessaires qui entravent la communication de renseignements aux Canadiens. Je suppose que si les gouvernements ont toujours agi prudemment dans ce domaine, c'est surtout parce qu'ils craignaient peut-être d'être accusés de propagande. Cependant, il n'est pas impossible à la Chambre, à mon avis, de mettre sur pied un système de protection afin d'empêcher ce genre de choses. En tout cas, le gouvernement est prêt à en faire l'essai; j'espère que nous aurons la collaboration sans réserve de tous les partis, non pas seulement parce qu'il en résulterait une circulation plus libre des

renseignements, mais aussi parce qu'on se trouverait ainsi à supprimer davantage le rituel qui accompagne les renseignements qui parviennent en fait au grand public. Une bonne partie en est inintelligible, confuse et complexe.

• (3.50 p.m.)

On n'a pas à m'apprendre combien il importe pour nous, non seulement de diffuser plus de renseignements, mais des renseignements plus clairs. Bien entendu, le seul fait d'informer d'avantage ne garantit pas que nous aurons une démocratie plus viable ou cette participation accrue que nous jugeons tous désirable. Il en dépendra en grande partie du public. Encore beaucoup plus des media.

Les députés connaissent mon passé et ma profession. Je suis donc un peu mieux placé que la plupart pour comprendre les problèmes de nos courriéristes parlementaires et de ceux qui sont chargés des media partout au Canada. Leur tâche est extrêmement complexe. Malgré l'agacement que peuvent parfois éprouver nos hommes publics, je dirais qu'à tout prendre les Canadiens sont mieux servis par leurs media que la population de la plupart des autres pays. Cela dit, monsieur l'Orateur, je sais par mes amis et par expérience que nos organes d'information ne sont pas tous parfaits, loin de là. Personne ne s'en rend mieux compte que les plus consciencieux parmi les gens du métier et ceux qui dirigent les media.

Je ne sais trop comment aborder le problème. C'est que de très fortes pressions s'exercent sur les media. Songeons d'abord au flot débordant de nouvelles et d'information des sources les plus diverses, bien que, je le répète, celles que communique le gouvernement n'ont pas l'importance qu'elles devraient avoir.

M. Baldwin: Le ministère est-il d'avis qu'il y a tendance à donner les nouvelles en capsules?

L'hon. M. Jamieson: Assurément, monsieur l'Orateur, et j'y arrivais. Deuxièmement, les moyens de diffusion peuvent traiter de toute une gamme de questions. Troisièmement, et je vais répondre ici du coup au député de Peace River (M. Baldwin), les gens recherchent de plus en plus la nouvelle brève qui nous parvient dès lors à ce point comprimée qu'elle en est presque déformée sous bien des rapports. Mais ce qui importe peut-être davantage et qui répond plus directement à la question du